



## Canne à sucre – Septembre 2019

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en septembre, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur les parcelles non récoltées hors réseau.

**Adventices :** la pression des adventices est faible mais commence à s'intensifier en milieu de campagne. Privilégiez le paillage pour stopper ou ralentir leurs progressions. La sécheresse de ces derniers mois limite aussi leur développement.

**Focus :** adapter sa variété pour limiter l'enherbement.

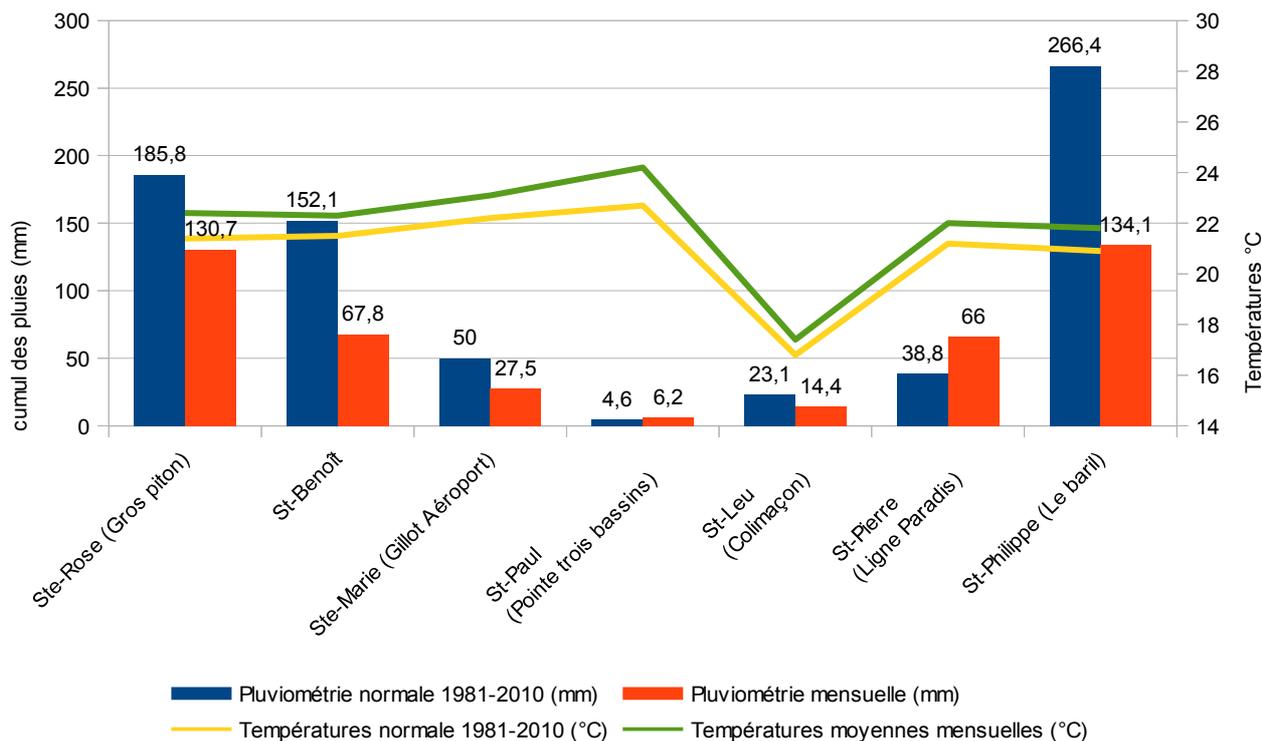
### Météorologie

Relevés de septembre 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de septembre.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	185,8	152,1	50	4,6	23,1	38,8	266,4
Pluviométrie mensuelle (mm)	130,7	67,8	27,5	6,2	14,4	66	134,1
Températures normale 1981-2010 (°C)	21,4	21,5	22,2	22,7	16,8	21,2	20,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	22,4	22,3	23,1	24,2	17,4	22	21,8

Données météo France

Les températures du mois de septembre sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île. Les stations de l'île enregistrent en moyenne, par rapport aux moyennes normales, une baisse globale de 38 %.



Relevés de septembre 2019, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de septembre

## Phénologie

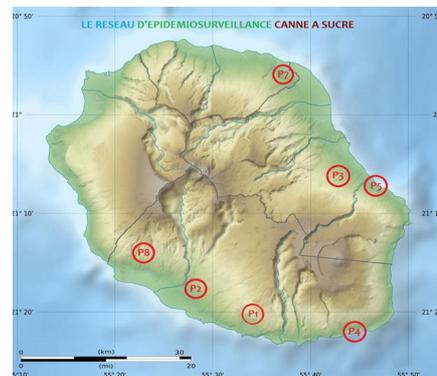
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de septembre 2019.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2019	Levée
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2019	Levée
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2019	Levée
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2019	Levée
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2019	Levée
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2019	Levée
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2019	Récolte

## État phytosanitaire des cultures

### • Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 7 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de septembre 2019.

Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P4, P5, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts» P3, P4, P5 : 5% « cœurs morts»	20 %	<b>Risque moyen</b> : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : pour les parcelles hors réseau en maturation, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué. Franchissez le pas en essayant la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de feuilles attaquées P2 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : peu d'attaques à signaler sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau sont signalés. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de maturation hors réseau sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats. Mais le retour des borers rose, noctuelles et pucerons est possible.

- Le borer rose continue à attaquer la parcelle P3. Il fait maintenant son apparition sur les parcelles P4 et P5. Attention, rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui pourront subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée. Hors réseau, supprimer **les bourgeons atteints en cas de fortes attaques**.

- Les borers ponctués ne sont plus présent sur les parcelles du réseau du fait de la récolte des tiges de canne. **Hors réseau penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes**. Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur.

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets. Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi). La P2 subit de faibles attaques.

- Absence de cochenilles dans les parcelles du réseau. Elles peuvent être encore présentes sur les parcelles non récoltées hors réseau.

- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention, leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité hors réseau.

- Disparition des thrips sur les parcelles récoltées.



Souches de cannes attaquées par le borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur [ce lien](#).



**Prévision:** vigilance au retour **des noctuelles, pucerons, adventices et des borers roses** qui risquent de sévir d'ici octobre sur les zones à risques avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

### Enherbement des parcelles de canne au mois de septembre 2019.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7	P8
Enherbement (%)	10	20	10	12,5	0	12,5	0
Mois après coupe	2	2	2	2	2	2	0
Dernière intervention	-	Aout	-	-	Aout	-	-
Type d'intervention	-	Chimique	-	-	Chimique	-	-
Seuil d'intervention	30%						
Évaluation des risques	Faible	Moyen	Faible	Faible	Nul	Faible	Nul

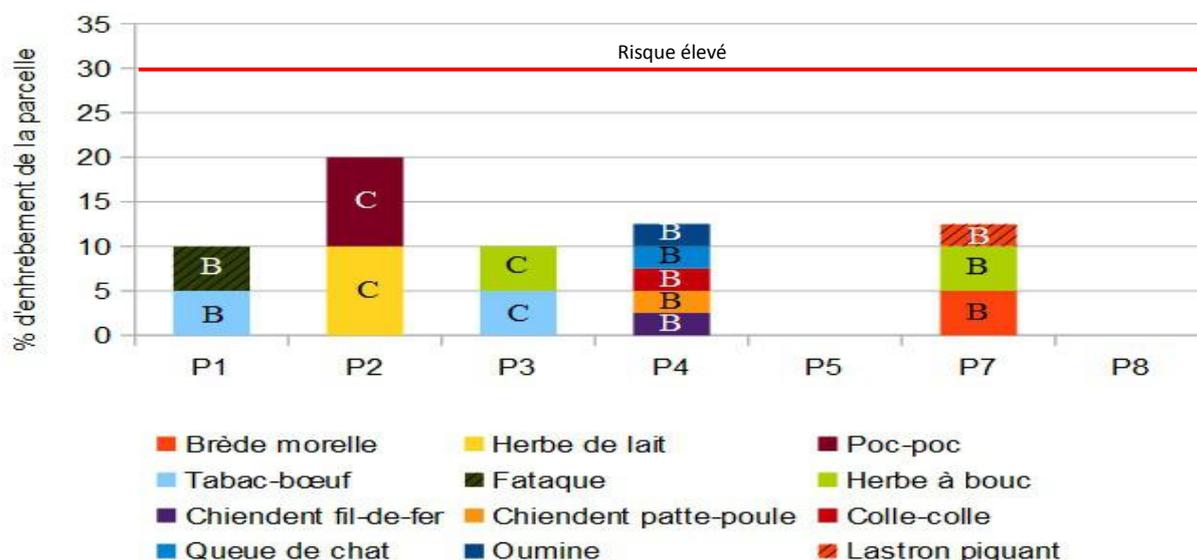
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de septembre 2019.



**Rappel :** l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de septembre, on observe une montée de la pression d'enherbement sur les parcelles qui n'ont subi aucune intervention. Mais le taux d'enherbement reste en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % sur l'ensemble des parcelles.

Le paillage sur les parcelles récoltées a permis de bloquer une bonne partie de la levée d'adventices. Sur la partie non paillée ou sur quelques poches à faible épaisseur de pailles, elles subissent néanmoins une légère levée des adventices. De plus, le manque de pluie de ces deux derniers mois contribue également à faire baisser le niveau général d'enherbement.

Pas d'enherbement sur la P8 qui vient d'être récoltée.

Sur la majorité des parcelles en stade de levée, les adventices sont au stade de plantule (A) ou de jeune plante (B), ne présentant pas une concurrence sérieuse pour la canne à sucre.



**Remarque importante:** une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). **Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D (floraison) ou E grenaison car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes** ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

## Observations ponctuelles

Des fortes présences de rats ont été constatées sur Ste-Rose. Les rats attirés par le sucre s'attaquent aux cannes à sucre matures. Il a plus de facilité à manger les cannes quand elles sont penchées ou couchés. Il occasionne donc des dégâts aux plantations et peut secondairement transmettre une maladie grave à l'homme, la leptospirose.

Plus d'informations sur la fiche phytosanitaire descriptive et les méthodes agroécologiques possibles sur la page suivante : [Fiche rongeurs](#).

Si de fortes infestations sont visibles, signalez les à la FDGDON, Organisme à Vocation Sanitaire dans le domaine du végétal au 02 62 45 20 00.



Le rat noir, *Rattus rattus* (FDGDON)



Tige de canne attaquée par le rat *Rattus sp.* (FDGDON)

## Focus: le choix variétal, une méthode pour réduire l'enherbement

Une des méthodes alternatives pour lutter contre l'enherbement concerne le changement vers de nouvelles variétés de canne à sucre à forte croissance. Cette méthode est employée par les agriculteurs du réseau DEPHY Ferme suivi par la Chambre d'agriculture, dans le cadre du plan **Ecophyto II+**, pour réduire les pesticides de 50 % d'ici 2025 et du plan de sortie du glyphosate d'ici fin 2020.

En effet c'est grâce à cette technique et notamment que les agriculteurs ont réussi à faire baisser leurs indicateurs de fréquences de traitement d'herbicide (IFTH) de 35 % en moyenne de 2011 à 2018.

- **L'objectif** est de réduire les quantités de pesticides en utilisant des variétés adaptées au mode de culture (manuel ou mécanique) et aux zones de culture comme le montre le tableau ci-dessous :

	ZONE AU VENT		ZONE SOUS LE VENT		
	0 à 300 m	> 300 m	0 à 300 m	300 à 600 m	> 600 m
<b>R 570</b> Milieu-fin de campagne	[Green bar]		[Yellow bar]		
<b>R 575</b> Début de campagne	[Green bar]		[Yellow bar] irrigué		
<b>R 577</b> Toute la campagne			[Yellow bar]		
<b>R 579</b> Toute la campagne	[Green bar] irrigué ou très humide		[Yellow bar] irrigué		
<b>R 581</b> Début-mi campagne			[Yellow bar] non irrigué		
<b>R 582</b> Milieu-fin de campagne	[Green bar]		[Yellow bar] irrigué		
<b>R 583</b> Milieu-fin de campagne			[Yellow bar] non irrigué		
<b>R 584</b> Milieu-fin de campagne			[Yellow bar] irrigué		
<b>R 585</b> Toute la campagne	[Green bar] zones difficiles de l'Est et du Sud				
<b>R 586</b> Toute la campagne			[Yellow bar] non irrigué		

Catalogue des variétés de canne et leur adaptabilité en fonction des zones à La Réunion (eRcane)



- **Les atouts** sont tout d'abord de maintenir un rendement équivalent voir même une augmentation de la production de canne et donc un revenu supérieur pour le producteur. Cette méthode permet, de plus, de diminuer fortement les herbicides, comme le prouve la photo ci dessous. Là où la R570 (à droite sur la photo) utilisera deux passages de traitement aux herbicides sur toute la campagne, une nouvelle variété telle que la R586 (à gauche sur la photo) se limitera à un passage. Cette diminution est associée à la réduction de l'apport en engrais et en eau. La difficulté de mise en place est également faible.



**Exemple de 3 différentes variétés plantées au même moment, de droite à gauche, R570, R583 et R586**  
(J. Antoir, CA)

- **Les contraintes** vont être la disponibilité des boutures des nouvelles variétés de canne. De plus, cette méthode nécessite une dépense pour l'achat des boutures et leur le transport , pour la main d'œuvre et le temps de travail supplémentaire. Malgré tout, ce coût est faible par rapport aux bienfaits que cela apporte sur l'ensemble des 7 ans de campagne.

Important : pour connaître les variétés de canne les plus adaptées à votre secteur, prenez contact avec votre conseiller de secteur de la Chambre d'agriculture au 0262 94 25 94 ou eRcane au 0262 28 21 29.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto